



Canicule à Grenoble : lieux de fraîcheur et actions vis-à-vis des plus vulnérables

Hier, la Préfecture maintenait la vigilance orange canicule sur l'ensemble de l'Isère. En cette période, les habitants et habitantes peuvent se rendre sur les lieux de fraîcheur à Grenoble. La Ville et le CCAS sont particulièrement vigilant-es vis-à-vis des personnes vulnérables.

Où se rafraîchir ?

Carte des lieux de fraîcheur

La Ville de Grenoble édite chaque année une carte des lieux frais, avec les parcs et jardins, les points d'eau, les lieux culturels gratuits, les sanitaires, etc.

Des brumisateurs déployés dans toute la ville

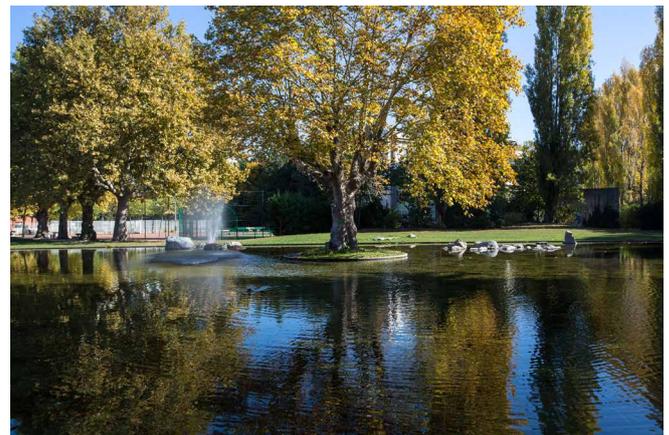
Ils sont situés place Saint-Bruno, Edmond Arnaud, Jardin de Ville, esplanade Alain le Ray, parc Paul Mistral, rue Christophe Turc

Plusieurs bassins rénovés et opérationnels pour flâner dans les parcs et jardins de la ville

- En centre-ville, le bassin de la Caserne de Bonne, et les points d'eau sur l'esplanade Alain le Ray et au Jardin des plantes.
- Sur le secteur 3 : le lac du parc des Champs Elysées.
- Sur le secteur 4 : le lac du parc Pompidou
- Sur le secteur 5 : le bassin du Parc Paul Mistral
- Sur le secteur 6 : le bassin Jean Verlhac

La **piscine Jean Bron** est ouverte jusqu'au 27 août de 9h30 à 14h30 et de 15h30 jusqu'à 19h30.

Nouveautés cette année : les mardis, la piscine ouvre exceptionnellement dès 7h30 (accès au bassin de 25 mètres uniquement) et les mercredis, une nocturne se prolonge jusqu'à 21h en août (21h30 en juin et juillet).



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble 2022



© Jean Sebastien Faure, Ville de Grenoble 2022

Des lieux de culture accueillants

L'accès aux bibliothèques de la Ville mais également au Musée de Grenoble, le Muséum et à la Maison de la Montagne est ouvert à toutes et tous, gratuitement. Ces espaces climatisés peuvent accueillir les personnes en recherche de lieux frais pendant les fortes chaleurs.

L'**été oh parcs** propose encore jusqu'au 27 août de partager des moments de convivialité au frais dans le parc Paul Mistral. [Programme](#)



© Alain Fischer, Ville de Grenoble

Plan canicule : une attention particulière aux personnes fragiles et isolées

Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés aux fortes chaleurs, le CCAS permet à toutes les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap de s'inscrire sur le « [Registre des personnes fragiles isolées](#) ». Au total, environ 450 personnes sont inscrites sur ce registre. En amont d'une alerte canicule et même avant l'été, le CCAS effectue un travail important d'aller-vers en triporteur et de repérage des personnes en difficultés, en s'appuyant notamment sur un réseau de commerçant-es « éclaireur-euses ».

Dès vendredi dernier, les personnes les plus fragiles inscrites sur le registre ont été appelées. Lundi 14 août, l'automate d'appels a été déclenché pour toutes les autres personnes du registre. En cas de non-réponse, un rappel automatique est effectué, avec au besoin une intervention de la Croix Rouge et des pompiers. Pour s'inscrire au registre des personnes fragiles ou isolé-es, il suffit d'appeler le 04 76 69 45 45. Les appels ont repris aujourd'hui et se poursuivront lundi 21 août.



© Jean Sebastien Faure, Ville de Grenoble

En parallèle, la **veille effectuée par les services qui se rendent à domicile est renforcée**. Le Service Social Personnes Âgées (2700 personnes en file active), le Service de Soins Infirmiers à Domicile (250 personnes suivies) et la Restauration à domicile (450 bénéficiaires) sont concernés.

A cela s'ajoute l'**envoi de cartes postales** par le CCAS aux personnes isolées afin de maintenir le lien avec elles.

Enfin, les **4 résidences autonomie du CCAS bénéficient d'une salle rafraîchie ouverte aux personnes âgées vivant à domicile** (tout comme le service de restauration du midi servi dans ces salles, sous réserve de réservation anticipée du repas).

Pour les **personnes en grande précarité**, la Ville de Grenoble met à disposition des **douches municipales gratuites**. Elles sont ouvertes à toutes et à tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h30 à 11h45 et les lundis et vendredis de 15h30 à 17h15. Des créneaux sont réservés aux femmes et aux enfants accompagnés les mardis de 7h30 à 11h45. Huit douches, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont accessibles. Un kit de toilette (serviette, savon et shampoing) et des protections hygiéniques sont mis à disposition gratuitement.

Située rue Sergent Bobillot, une **salle rafraîchie du CCAS est également accessible**.

La **Petite Pause**, coordonnée par le CCAS et gérée par Le Fournil, offre également un lieu de répit rafraîchissant durant les après-midis de week-end sur toute la période estivale, les accueils de jour étant fermés sur ces créneaux.

La carte des lieux des points d'eau et des lieux de fraîcheur est disponible sur le site [Solidarité Grenoble](#).